

GRILLE DE TARIFS JOUR ETUDE 2017

Prix Jour-étude en vigueur au 12/09/2017

PRIX JOUR-ETUDE HT AGENCE	PRIX JOUR-TTC AGENCE	REMUNERATION BRUTE ETUDIANT/JE	REMUNERATION NETTE ETUDIANT/JE
minimum L1-2-3/M1-2: 113,00 EUROS	135,60 €	87,01 €	77,93 €
115,00 €	138,00 €	88,55 €	79,63 €
118,00 €	141,60 €	90,86 €	82,17 €
minimum MSP de HMONP: 120,00 EUROS	144,00 €	92,40 €	83,86 €
130,00 €	156,00 €	100,10 €	92,33 €
140,00 €	168,00 €	107,80 €	100,79 €
150,00 €	180,00 €	115,50 €	109,26 €
160,00 €	192,00 €	123,20 €	117,72 €
170,00 €	204,00 €	130,90 €	126,18 €
180,00 €	216,00 €	138,60 €	134,64 €
190,00 €	228,00 €	146,30 €	143,12 €
200,00 €	240,00 €	154,00 €	151,58 €
maximum : 210,00€ EUROS	252,00 €	161,70 €	160,04 €

DETAILS DES PRELEVEMENTS ENTRE TARIF HT J-E ET LE TARIF NET J-E AU 01/01/2017:

_ La rémunération nette de l'étudiant correspond au prix net du Jour Etude (JE) auquel sont soustraits les frais de fonctionnement de Passerelle V (8,5%), les cotisations patronales et les cotisations étudiantes.

_ Le détail des différentes cotisations figurera sur le(s) bulletin(s) de versement fourni(s) à l'étudiant à la fin de la mission, ou à chaque versement effectué si la mission porte sur plusieurs mois (échéances détaillés en fin de convention d'étude).

_ Le montant des charges est calculé sur une base URSSAF forfaitaire de 4* le smic horaire 2017 en vigueur par JE (<https://www.urssaf.fr/portail/home/employeur/calculer-les-cotisations/la-base-de-calcul/cas-particuliers--bases-forfaita/lassociation-detudiants-a-caract.html>) - La cotisation Pôle emploi calculée sur la base brute réelle

_ Le prix TTC Jour-étude comprend la majoration TVA à 20 %. Ce montant est déductible fiscalement pour toutes sociétés.